



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Missions et chiffres clés

chambres-agriculture.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**

DES SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture interviennent « sur le terrain » auprès des agriculteurs, des salariés agricoles, des forestiers et des collectivités pour toutes les questions d'intérêt agricole.



APPUYER ET CONSEILLER LES ENTREPRISES AGRICOLES

L'appui aux entreprises agricoles est le domaine d'activité principal des Chambres départementales :

- Amélioration des performances sociales, économiques et environnementales des exploitations
- Création, installation et transmission de l'entreprise
- Respect et mise en conformité réglementaire notamment de la PAC
- Gestion technico-économique de l'exploitation
- Formation
- Diagnostic et suivi de l'exploitation en difficulté
- Stratégie de l'entreprise liée au machinisme et aux bâtiments
- Développement de l'agriculture biologique



MOBILISER LA RECHERCHE ET TRANSFÉRER LES PRATIQUES INNOVANTES

Coordination avec le monde de la recherche pour favoriser le transfert de connaissance et construire une agriculture multiperformante :

- Engagement dans la transition des exploitations vers la multiperformance
- Mobilisation dans le plan Ecophyto
- Animation des groupes d'agriculteurs
- Appui à la stratégie numérique des exploitations



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ACCOMPAGNENT LES AGRICULTEURS


19 000
porteurs de projet
accueillis en 2020



77 000
déclarations PAC



60
stations expérimentales
gérées ou co-gérées



1 conversion sur 2
en agriculture bio



60 %
des Projets alimentaires
territoriaux (PAT)



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRE

Les Chambres d'agriculture agissent sur les territoires :

- Aménagement de l'espace et préservation du foncier
- Valorisation et commercialisation des produits locaux
- Contribution à la gestion durable de l'eau
- Gestion de la biodiversité et des paysages
- Développement de l'économie circulaire
- Émergence et animation des projets territoriaux
- Contribution au développement forestier



LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC



Les Chambres d'agriculture assurent et coordonnent par délégation, via des appels à projet l'ensemble des actions de service public liées à l'installation :

- Animation de 66 Points accueil installation (PAI) pour accueillir plus de 19 000 porteurs de projets en 2020.
- Gestion et animation de 87 Centres d'élaboration de plan de professionnalisation (CEPPP) soit 95% des CEPPP labellisés.
- Elles peuvent intervenir aussi sur le suivi post-installation, les appuis aux projets des jeunes et la gestion de la dotation Jeunes agriculteurs.



Instruction des demandes d'agrément et d'enregistrement des contrats d'apprentissage.



Mise en place du registre national des détenteurs d'animaux prévu par la législation sur la Santé Animale de l'Union Européenne.



Information des agriculteurs sur la réglementation nationale et européenne et appui à la demande d'aides PAC.*

10 000
agriculteurs
accompagnés



Depuis plus de 30 ans, Bienvenue à la ferme accompagne les agriculteurs dans leurs activités de vente directe et d'accueil à la ferme.

www.bienvenue-a-la-ferme.com



Gestion de l'identification et de la traçabilité des animaux par le biais des Établissements de l'Élevage (EdE).

48

EdE agréés en 2022

178 000

exploitations bovines et 17,5 millions de bovins en 2022

116 000

exploitations et 15,2 millions d'ovins et caprins en 2020

21 100

exploitations porcines en 2021

23 000

élevages de volailles



* À titre expérimental

LA REPRÉSENTATION DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL

Les Chambres d'agriculture :
porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics.



LES ÉLECTIONS EN BREF

Des élus
au suffrage universel
tous les six ans

Corps électoral
de plus de

2,5 millions
de personnes
et

60 000
groupements
professionnels

Forte participation :

46 %

en 2019, soit du niveau
des élections législatives



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, PORTE-PAROLE DE L'AGRICULTURE

Une Chambre d'agriculture représente auprès des pouvoirs publics les intérêts agricoles de son territoire. Les élections qui s'appuient sur un corps électoral large assurent une véritable légitimité aux élus qui administrent et président les Chambres d'agriculture.



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES POUVOIRS PUBLICS

Une Chambre d'agriculture est habilitée à répondre aux avis qui lui sont demandés par les pouvoirs publics, à se saisir de toute question intéressant l'agriculture, à l'étudier et à donner son avis.

- Valorisation des productions agricoles et de la filière forêt-bois
- Gestion de l'espace rural
- Prévention des risques naturels
- Valorisation des espaces naturels et des paysages



Les avis des Chambres d'agriculture s'appuient sur leur capacité d'expertise indépendante. Ils sont pris à la majorité absolue, au cours de sessions auxquelles participe l'ensemble des élus.

Les sessions des Chambres d'agriculture ont lieu entre deux à quatre fois par an.



DES MISSIONS ANCRÉES DANS L'HISTOIRE AGRICOLE FRANÇAISE

Institutions professionnelles reconnues par la loi comme établissements publics, les Chambres d'agriculture disposent d'une large autonomie pour conduire des projets, des actions et des analyses au bénéfice des agriculteurs dans tous les territoires.



Les Chambres d'agriculture dans le code rural

Le réseau des Chambres d'agriculture et, en son sein, chaque établissement contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières et accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi.

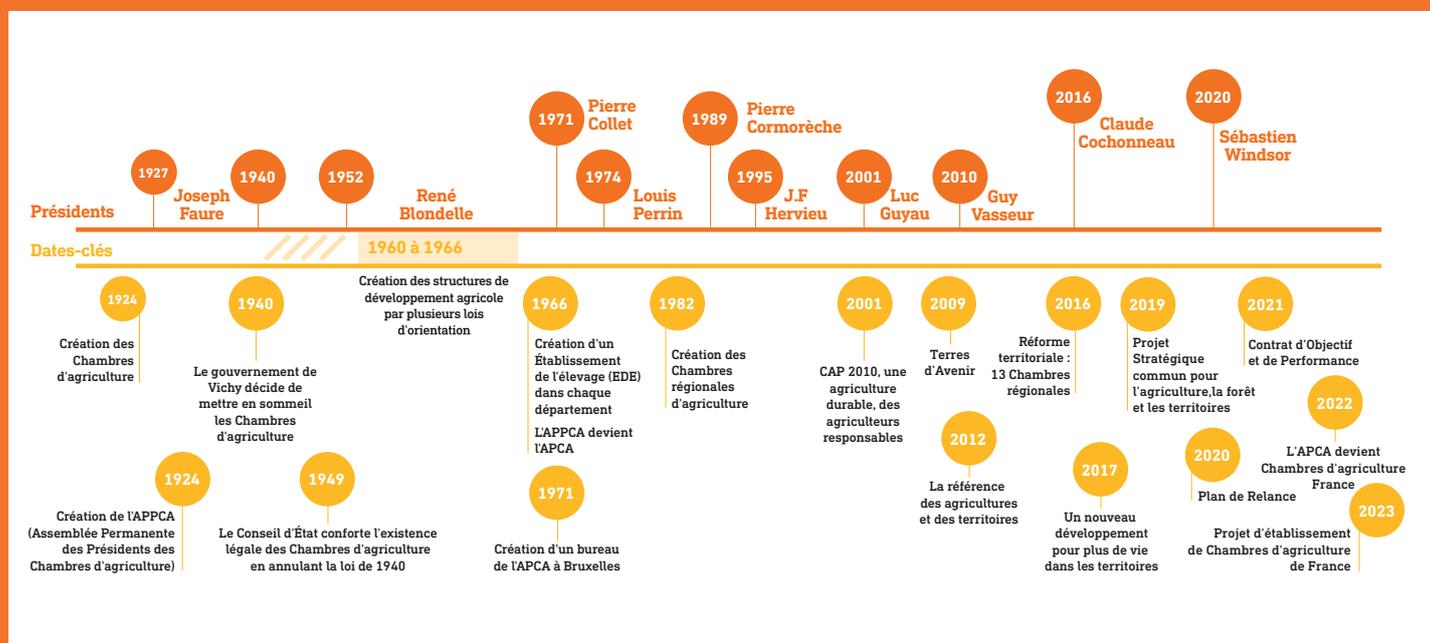
Les établissements qui composent le réseau des Chambres d'agriculture ont, dans le respect de leurs compétences respectives, une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Ils contribuent, par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Ces établissements sont des établissements publics placés sous la tutelle de l'État et administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires forestiers.

Extraits de l'article L510-1 (modifié par la loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 - art.3)

L'HISTOIRE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



DES MARQUES AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES TERRITOIRES

PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Une marque au service des agriculteurs

Une offre de services globale, personnalisée et de proximité, portée par un réseau de conseillers sur le terrain, pour répondre à tous les besoins de l'agriculteur. Du conseil, de la formation, des services et des solutions numériques pour l'accompagner à chaque étape du quotidien, de l'installation à la transmission de son exploitation.

PROVITI
L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

Une marque au service des viticulteurs

Une offre sur-mesure avec des experts du monde viticole pour informer, conseiller et accompagner au quotidien le viticulteur. Des solutions alternatives et innovantes pour répondre aux défis du viticulteur, notamment en termes de certification environnementale et d'adaptation au changement climatique.

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

Une marque au service des collectivités locales et acteurs des territoires

Une expertise pluridisciplinaire et une connaissance fine des territoires et des acteurs du monde agricole pour accompagner les collectivités dans la gestion, la valorisation et le développement des territoires.



DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES EXPLOITATIONS

mesparcelles

Leader du marché, MesParcelles est une solution de gestion des parcelles agricoles en ligne, pour un pilotage centralisé, optimisé et sécurisé de l'exploitation agricole. MesParcelles permet de gérer la traçabilité de ses cultures, suivre ses indicateurs environnementaux, piloter sa performance économique et anticiper sa déclaration PAC. En 2022, MesParcelles ouvre les fonctionnalités Services connectés et cartographie en permettant à tous les agriculteurs de se créer gratuitement un compte MesParcelles pour souscrire aux services MesSatimages et DeciTrait. MesParcelles compte 40 000 exploitations utilisatrices.

 mesparcelles.fr

mes satimages

Connecté à MesParcelles, cet outil d'aide à la décision permet de piloter sa fertilisation azotée sur blé et colza pour optimiser les rendements et la qualité des cultures. A partir d'images satellite et drone, MesSatimages génère des cartes de conseil qui permettent d'ajuster avec précision les doses d'azote. En 2022, MesSatimages complète son offre avec le module Répartition de doses pour permettre d'obtenir des cartes de modulation.

DeciTrait

Appliquer la bonne dose au bon endroit et au bon moment. DeciTrait est un outil d'aide à la décision qui suit le niveau d'infection des maladies (mildiou et oïdium) sur les parcelles de vignes en combinant des données agronomiques personnalisées et une météo spatialisée par parcelle (solution IFV).

OPTIPROTECT

Cet outil d'aide à la décision permet de piloter les traitements fongicides sur les parcelles de blé tendre, blé dur et orge d'hiver. Cette solution offre une modélisation des stades et du niveau de risques des maladies (septoriose, rouille brune et fusariose) des parcelles de blé. (solution Arvalis).

tech & bio

Salon international des techniques bio
et alternatives

www.tech-n-bio.com

**INNOV'
ACTION**

Dédiées à l'innovation, les portes ouvertes
Innov'Action visent à promouvoir l'échange
de pratiques entre agriculteurs.

chambres-agriculture.fr/innovaction/

LE RÉSEAU EN CHIFFRES



3200 élus

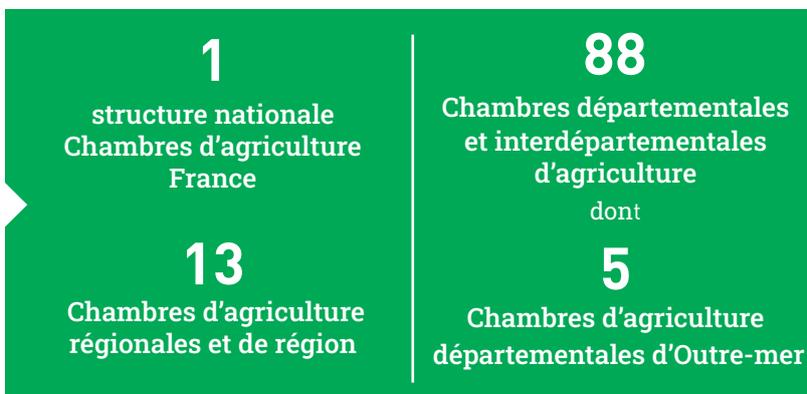


102
établissements

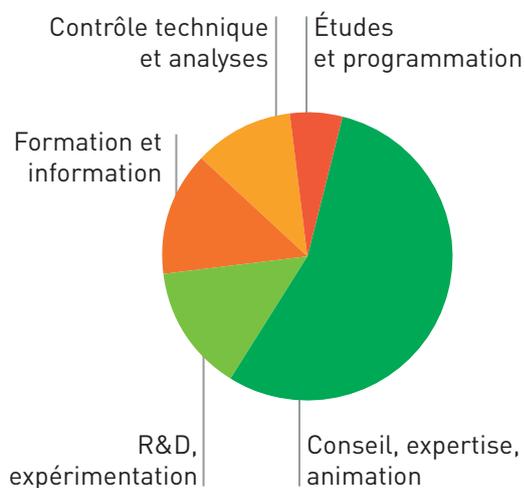


8 230
collaborateurs
dont

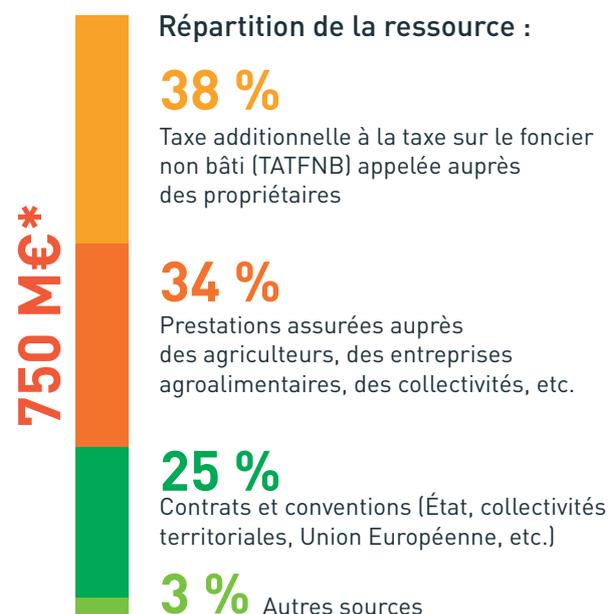
6 430
cadres & techniciens



DOMAINES D'ACTIVITÉ



BUDGET TOTAL CONSOLIDÉ



* données de 2021

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Missions et chiffres clés

Chambres d'agriculture France
9 Avenue George V - 75008 Paris

Février 2023 - ©Photos : Fotolia / Getty images / Photothèque du réseau des Chambres d'agriculture

